



Fnac LOGISTIQUE

9 décembre 2022

# Risque grave...

Les 2 délégués syndicaux CGT Fnac Logistique, Fadma AKAZOU et Ahmed MEDDAH, sont convoqués ce mardi 13 décembre à des entretiens préalables à sanctions pouvant aller jusqu'à licenciement.

A moins d'1 mois des élections professionnelles qui éliront pour les 4 prochaines années vos représentants du personnel, la direction rentre dans le dur !

Une nouvelle fois, la direction choisit ses partenaires et les représentants du personnel à abattre.

Une nouvelle fois, la direction ignore délibérément les accusations calomnieuses, injures et attaques répétées depuis des années par la CFTC à l'encontre de vos représentants CGT.

Les agressions verbales et physiques, allant jusqu'à des menaces de mort proférées par une élue CFTC à l'encontre de Fadma AKAZOU restent impunies à ce jour.

Malgré nos alertes répétées, la direction ferme les yeux et la CFTC en profite en toute impunité.

Comme encore ce 29 novembre où de nouvelles insultes et attaques personnelles à l'encontre de Fadma AKAZOU et Ahmed MEDDAH ont été proférées.

Ne nous y trompons pas, la direction a choisit son camp et tente par cette nouvelle manœuvre d'influer sur les élections à venir, en menaçant vos deux représentants engagés depuis de nombreuses années dans la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés de Fnac Logistique.

Ces deux procédures disciplinaires font suite à une liste de convocations dont font l'objet de nombreux représentants CGT dans les différentes entités du groupe Fnac.

## **RASSEMBLEMENT**

**MARDI 13 DECEMBRE**

**14H00 DEVANT L'ENTREE de FNAC LOGISTIQUE MASSY  
(2, 32 rue des Champart, ZAC du Pérou, MASSY)**

**SOYONS NOMBREUX POUR SOUTENIR FADMA ET AHMED  
SOYONS NOMBREUX POUR DIRE  
NON A LA REPRESSION SYNDICALE ANTI CGT**

